

changer la religion de tout un peuple que de faire subsister ensemble deux religions au sein du même Etat. Dans ses premiers efforts pour éviter la guerre, le chancelier de L'Hôpital le reconnaissait lui-même : « La Religion, disait-il à l'ouverture des Etats d'Orléans, la Religion plus que le territoire unit les hommes entre eux; il leur est impossible de vivre en paix et en société dans la diversité des cultes. » De là l'ancienne maxime qui avait présidé à notre développement national, que le chancelier avait apprise au sein des parlements et qu'il rappelait au début des troubles comme le vœu suprême des bons citoyens, *une Foi, une Loi, un Roi* (1). Était-ce donc quand l'unité monarchique avait prévalu, quand l'unité de législation se préparait, que l'unité religieuse devait se briser? Et dans ce déchirement que deviendraient l'âme et la destinée de la France?

Nul homme alors n'osa considérer en face ces extrémités. Le premier moyen de paix qui se présenta aux esprits effrayés ou fatigués de sévir, ce ne fut pas la tolérance du culte nouveau, ce fut une transaction entre le culte nouveau et le culte ancien. La ligne de démarcation entre le protestantisme et l'orthodoxie ne se montrait pas alors à tous les regards aussi nettement tracée qu'elle parut plus tard et ce compromis dangereux, dont l'Allemagne dans l'*Intérim d'Augsbourg* venait d'offrir l'exemple, pouvait ne pas sembler chimérique. Voici quelles en étaient les bases: on donnait raison à la réforme dans ses déclamations contre les abus de la discipline ecclésiastique; on était disposé même à lui sacrifier les rites les plus vénérables, et la Reine mère écrivait au Pape pour demander l'abolition du culte des images, le rétablissement de la communion sous les deux espèces pour les simples fidèles et l'introduction de la langue vulgaire

(1) La Popelinière, liv. vii.